



***Procès-verbal de l'AG
Du 26 Février 2023***

MOTO CLUB DES WINGUEURS

NORMANDS

755 , Avenue Michel D'ORNANO

14390 CABOURG

Tél : 06 88 17 01 83

Association n° 272 000 785

Suite au décès du Président de l'Association du Moto-Club des Wingueurs Normands une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 26 Février 2023 à SAINT JULIEN LE FAUCON – 14140 - 48 Rue de Lisieux.

L'A.G.E. était présidée par ROYER Philippe, assisté de la secrétaire-trésorière WINKEL Sylvette.

L'effectif du club est à ce jour de 36 membres. 7 membres étaient absents mais ont donné procuration. Ce qui nous fait 36 votants donc les 2/3 des membres.

Le quorum étant atteint, le vote a pu avoir lieu après émargement de la feuille de présence.

Conformément à la loi une liste de postulants a été envoyée en AR au président. Cette liste se compose ainsi :

LEFEBVRE, Benoît, président

SAMAT, Laurent, vice-président

CARBONNIER, Pascal, trésorier

CARBONNIER, Frédérique, secrétaire

Résultats :

- Nbre de OUI : 30

- Nbre de NON : 0

- Nbre de blancs : 6

Le bureau est donc élu.

Une mise au point sur le bilan financier de l'année 2022 est donnée par le vice président. Il faut savoir que depuis la dernière Assemblée Générale le 14 janvier 2023 la banque a prélevé une cotisation Jazz de 13,00 euros et 2 fois 39,75 euros pour les cartes visa.

Ce qui donne :

Sur la Société générale : 2 909,99 euros

Et sur le livret A : 2 979,37 euros dont 76,21 euros d'intérêts pour l'année 2022.

Tous les frais de début d'année sont réglés, c'est-à-dire l'assurance, le site, les frais bancaires. Ainsi le nouveau bureau part avec un fonds de roulement de : **5 889,36 euros**, somme à laquelle

nous

enlevons le repas de ce jour

c'est-à-dire 870,00 euros. Ce qui fait un fonds de roulement de **5019,36 euros**.

Ensuite le nouveau président prend la parole et annonce la nouvelle adresse du siège, à savoir : M. C. W. N. – 55 Rue de Vismes – 80140 - MARTAINNEVILLE.. Sylvette WINKEL fera le nécessaire auprès de la Société Générale et s'acquittera du PV de l'AGE pour l'envoyer à la Préfecture de Caen qui devrait transmettre à la préfecture dont dépend le nouveau siège du club. Une modification sera demandée à la préfecture, modification qui est payante et, une fois entérinée, celle-ci paraîtra au J.O. (Journal Officiel).

Le nouveau bureau avec l'aval des membres du club désigne Axel WINKEL en tant que Président honoraire.

Il est également décidé d'un changement dans le règlement intérieur du club. A savoir :

- Une adresse mail centralisée est mise en place.

- Le but de l'association est d'accepter tout type de moto (side-car, etc...)

- Une clause supplémentaire : Le club est un club de motos. L'utilisation des voitures doit rester ponctuelle. Tout nouveau venu sera à moto.

Les propositions de sorties amorcées lors de l'AG sont discutées.

Quatre propositions :

CROATIE Du 01 au 17 septembre. 4500 km – Budget prévu : 4500 euros.

ARMADA. 18 Juin – Restaurant : 59 euros/Pers.

MORVAN. Du samedi au lundi. (6 au 8 mai) Budget : 280 euros/coupe.

PUY du FOU 5 et 6 Août. 500 euros/couple sans les repas du midi.

STAGE Conduite. 9 au 11 juin. 600 euros/moto

Fin de clôture de la séance à : 11 h. 30 suivi d'un repas convivial.

Fait le, 26 Février 2023

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président de séance...La secrétaire de séance

Philippe ROYERSylvette WINKEL